



Cayenne le 19 mars 2024

Monsieur le Préfet
de la Guyane

Monsieur le Préfet,

Le syndicat UTG/CGT des services de l'État vous informe de son intention de mettre en œuvre son droit syndical pour faire cesser la maltraitance ADMINISTRATIVE, PHYSIQUE, MENTALE ET PSYCHOLOGIQUE sur l'ensemble des agents du périmètre OSE. En date du 20 mars, nous déposons un préavis de grève illimité et reconductible.

Toute cette souffrance doit s'arrêter !

COPIER ARRIVE
BUREAU DU CABINET
05/06/2024.....

Le Secrétaire Général

UTG - CGT
Services de l'Etat
le Secrétaire Général

Union des Travailleurs Guyanais Equipement
UTG-CGT - SEG
Rue du Port – CS 76003 – 97306 CAYENNE CEDEX
97306 CAYENNE CEDEX